CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

PagesJaunes
Société anonyme au capital de 4 005 038 115 euros
Siège social : 7, avenue de la Cristallerie, 92317 Sèvres
444 212 955 RCS Nanterre

GREFFE TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE
22 MARS 2011
DEPOT N° 9270

EXTRAIT

PROCES-VERBAL
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 13 DECEMBRE 2010

L'an deux mille dix, le 13 décembre à 15 heures, les administrateurs de PagesJaunes se sont réunis au siège social, 7, avenue de la Cristallerie à Sèvres, sur convocation de Monsieur Jean-Pierre Remy, Président et Directeur Général, par lettre en date du 29 novembre 2010.

Etaient présents ou représentés :

- Monsieur Jean-Pierre Remy, Président et Directeur Général,
- Monsieur Thomas Abikhalil,
- Monsieur Ali Laissaoui,
- Monsieur Pascal Garcia,
- PagesJaunes Groupe représenté par Monsieur Dominique Paoli.
- Monsieur Belhassen Essaadi, représentant du Comité d'Entreprise.

Assistaient également à la réunion :

- Monsieur Dominique Descours de la société Deloitte et Associés, Commissaire aux Comptes,
- Madame Céline Obadia de la société Ernst & Young et Autres, Commissaire aux Comptes,
- Madame Martine Gerow,
- Monsieur Alexandre de Tourtier.

Jean-Pierre Remy préside la séance en sa qualité de Président et Directeur Général.

- DEBUT DE L'EXTRAIT -

Jean-Pierre Remy indique aux administrateurs que Monsieur Patrice Adam a récemment été élu délégué du personnel. En application de l'article L.225-30 du Code de commerce, qui prévoit un principe d'incompatibilité du mandat d'administrateur élu par les salariés avec celui de représentant du personnel et notamment de délégué du personnel, Monsieur Patrice Adam a été réputé démissionnaire d'office de son mandat d'administrateur.

Il aurait normalement dû être remplacé par son suppléant, Madame Catherine Roux-Manin, mais celle-ci est elle-même en congé de longue durée pour maladie et ne peut donc exercer de mandat d'administrateur.
En conséquence, ce poste restera vacant jusqu'aux prochaines élections des administrateurs représentants les salariés.

- FIN DE L'EXTRAIT -